Image not found or type unknown

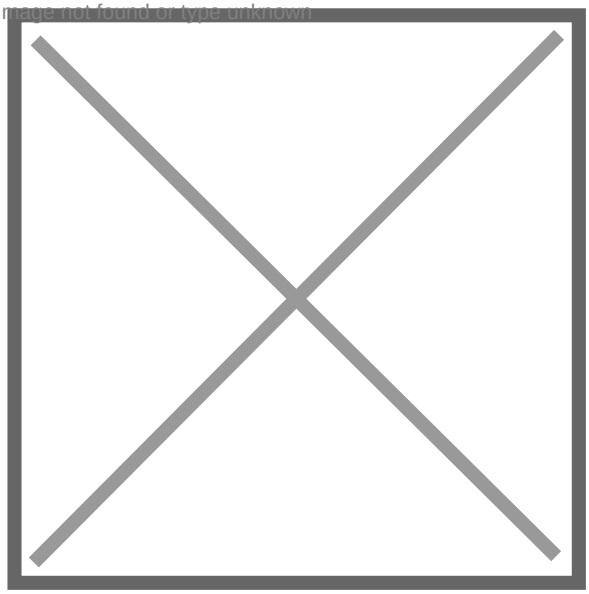

Cabine de douche reçue par correspondance endommagée

Par **Philippe**, le **05/09/2011** à **17:33**

Bonjour,

J'ai reçu le 18/08/2011 une cabine de douche par correspondance (HOME VPC), elle a été livrée chez mes parents (SERNAM).
Mon papa à fait notifier au transporteur une remarque sur un emballage défectueux.
Il s'avère qu'il y a de la casse dans au moins 2 colis sur 4 reçu. (bouts de verres sortant d'un carton en le déplaçant).
Je n'ai à ce jour ouvert aucun des 4 colis!
J'ai fait dès le lendemain un A/R au livreur et je viens d'avoir une réponse comme quoi une prise en charge n'est pas possible car la notification portait sur l'etat de l'emballage et non le contenu....
Quant à la société HOME VPC, malgrè plusieurs appels téléphoniques et mails envoyés (avec les photos des 4 colis) je n'ai eu qu'une réponse évasive comme quoi je recevrai une réponse sans préciser quand...
Cela fait maintenant bientot 3 semaines que j'ai recu une cabine inutilisable, et je ne vois aucune issue favorable malgrè mes differentes démarches.

Ni connaissant rien en droit, je vous serais donc très reconnaissant de me dire si un recours est possible, si oui lequel , et si il a une chance d'aboutir. j'ai quand meme du mal de concevoir que j'ai une cabine defectueuse meme pas déballée et que je ne puisse pas faire valoir mes droits!

Merci d'avance pour vos conseils.

Cordialement,
Philippe

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés